

2021-2022

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI DE 3 ANS À 12 ANS



St Jean de Bournay



04.74.58.70.40



mairie@saintjeandebournay.fr



Artas



04.74.58.73.31



mairie@artas-mairie.fr



Savas-Mépin



04.74.58.54.12



accueil@savasmepin.com



Ste-Anne sur Gervonde



04.74.58.36.33



mairie@steannemairie.fr

Modalités d'inscriptions

L'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) selon leur choix.



Inscriptions
ouvertes à
partir du 1er
juillet 2021

+ **Accueil de péri-loisirs (garderie matin et/ou soir)**



Les inscriptions pour la journée complète sont prioritaires.
Les inscriptions uniquement pour le repas sont impossibles.



DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies.

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Périodes d'accueil

Les parents peuvent choisir la ou les période(s) où ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s).

Périodes d'accueil

- 1 De septembre à octobre 2021
- 2 De novembre à décembre 2021
- 3 De janvier à février 2022
- 4 De mars à avril 2022
- 5 De mai à juillet 2022

Limite d'inscription

- 1er septembre 2021**
- 3 novembre 2021**
- 29 décembre 2021**
- 23 février 2022**
- 27 avril 2022**

Chaque commune :

- Prendra en charge ses inscriptions
- Proposera ses horaires d'accueil
- Aura son propre programme d'activités

